



UNION EUROPEENNE

**Conseil permanent de l'OSCE N°1268
Vienne, 21 mai 2020**

**Déclaration de l'UE à l'occasion de la journée internationale
contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie**

Nous avons célébré le 17 mai la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. L'Union européenne rend hommage à cette occasion à la diversité humaine dans toute sa richesse, et au droit pour chaque individu d'être fier de qui il est, de définir sa propre identité et d'aimer la personne de son choix. Elle condamne toutes les persécutions, discriminations, brutalités et formes extrêmes de violence, y compris les meurtres et la torture, commis en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre réelle ou présumée.

Comme l'a souligné le Haut représentant Josep Borrell le 17 mai, aujourd'hui, plus que jamais, il est temps pour la communauté internationale de réaffirmer ses engagements à lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de discours et de crime de haine à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou pour tout autre motif, ainsi que de combattre fermement l'impunité dans les cas de violations des droits de l'Homme et de discriminations dont font l'objet les personnes LGBTI.

Il ne peut y avoir de hiérarchie entre les différents motifs de discrimination, qui sont tous également répréhensibles et qui vont à l'encontre de l'universalité des droits de l'Homme, des valeurs fondamentales de l'Union européenne ainsi que des engagements pris par tous les Etats participants à l'OSCE. Tant que ces discriminations persistent, l'Union européenne continuera d'œuvrer afin d'y mettre un terme.

D'après la plus vaste enquête menée à ce jour sur les crimes de haine et la discrimination à l'encontre des personnes LGBTI que vient de publier l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, nombre d'entre elles estiment toujours qu'elles doivent dissimuler leur orientation sexuelle ou leur identité de genre pour éviter



UNION EUROPEENNE

les discriminations, la haine ou même la violence. Cela illustre tristement la pertinence du thème choisi cette année pour cette journée internationale, « Briser le silence ». Alors que trop de personnes LGBTI sont toujours contraintes de vivre dans l'ombre, ce thème nous rappelle qu'il est essentiel qu'elles puissent toutes bénéficier de la même protection de leurs droits, sans discrimination, dans le respect des droits de l'Homme inscrits dans les textes internationaux.

L'Union européenne reste préoccupée par le fait que l'orientation sexuelle et l'identité de genre continuent d'être utilisées pour justifier de sérieuses violations des droits de l'Homme dans le monde entier. Tous les États participants de l'OSCE ont réitéré leur engagement à Madrid en 2007 à « combattre efficacement toutes les formes de discrimination ». Pourtant, dans la région de l'OSCE, les personnes LGBTI continuent d'être victimes de discrimination ou d'actes de haine et de violence en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre réelles ou présumées. Les relations entre personnes de même sexe sont même toujours pénalisées dans quelques États participants de l'OSCE.

Les personnes LGBTI peuvent être particulièrement exposées à de sérieux problèmes en conséquence de la pandémie de COVID-19. En raison de la stigmatisation, des discriminations et des violences qui s'exercent à leur égard, elles sont plus vulnérables encore, notamment pour accéder aux services de santé. Les personnes LGBTI sont également victimes de violences et d'abus, alors que l'on assiste à une recrudescence des violences domestiques durant le confinement en raison du coronavirus.

Nous sommes toujours profondément préoccupés par la situation en Tchétchénie, où les crimes commis contre les personnes LGBTI constituent une violation flagrante des engagements internationaux de la Russie. Nous exhortons une nouvelle fois la Russie à conduire une enquête rapide, transparente et approfondie sur tous ces actes et à garantir que l'ensemble des responsables soient traduits en justice. L'absence d'action de la part des autorités fédérales renforce le climat d'impunité qui règne en Tchétchénie, documenté par ailleurs dans le rapport rédigé dans le cadre du Mécanisme de Moscou de l'OSCE. Nous appelons de nouveau la Russie à mettre pleinement en œuvre les recommandations contenues dans ce rapport.



UNION EUROPEENNE

La lutte pour le respect des droits de l'Homme ne pourrait avoir lieu sans l'engagement courageux des défenseurs des droits de l'Homme, des militants, des journalistes et autres acteurs des médias, ainsi que des organisations de la société civile œuvrant pour la défense des droits des personnes LGBTI. Nous saluons la contribution du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) au soutien des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la promotion du respect mutuel, de la lutte contre l'intolérance et la discrimination, y compris les crimes de haine, et afin de les aider à établir des partenariats entre elles. Nous encourageons le BIDDH, les autres institutions autonomes, les missions de terrain et le Secrétariat à renforcer leur coopération à cet égard ainsi qu'à approfondir leurs relations avec les organisations de la société civile. Il en va de notre responsabilité commune de créer les conditions propices à des sociétés plus sûres et plus tolérantes dans le cadre de notre approche globale de la sécurité.

En conclusion, nous réaffirmons avec force que les personnes LGBTI ont les mêmes droits que tous les autres individus, et qu'aucun ne peut leur être nié.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.